

Défendre l'appartenance au territoire

François L'Italien

Numéro 786, septembre–octobre 2016

Le réveil écocitoyen – initiatives et mobilisations

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/83182ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

L'Italien, F. (2016). Défendre l'appartenance au territoire. *Relations*, (786), 25–26.

DÉFENDRE L'APPARTENANCE AU TERRITOIRE

Les collectivités rurales du Québec disposent d'un riche patrimoine d'expériences d'habitation du territoire qui doivent être mises à contribution pour penser la transition écologique et un écosocialisme d'ici.

François L'Italien

L'auteur, professeur associé au Département de sociologie de l'Université Laval, est chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC)



Geneviève Côté, *Territoire*, 1987

C'était en septembre 1970 à Sainte-Paule, un village agroforestier situé à la frontière du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. La région était en effervescence depuis quelques années déjà, alors que plusieurs localités étaient menacées de fermeture. Les assemblées populaires se multipliaient. Le sentiment de dépossession et d'injustice vécu par les habitants des lieux avait atteint son apogée. Ce sentiment était fondé: l'ouverture de l'arrière-pays de la vallée du Saint-Laurent à la colonisation, quelques décennies auparavant, avait fait germer des projets d'établissement pour des milliers de familles. Elle avait surtout jeté les bases d'un autre modèle de développement du territoire, mettant l'aménagement intégré des richesses naturelles et la coopération au cœur du domaine habité. Mais les moyens n'avaient pas suivi. L'absence d'engagement de l'État québécois envers ce modèle avait progressivement transformé ces milieux de vie en «trappes à misère», ce qui justifiait en retour le gouvernement d'y mettre la clé sous la porte.

Les habitants n'entendaient pas se laisser faire. S'agissant de leur dignité mais aussi de leur appartenance à cette terre, il leur fallait tracer, politiquement, une ligne. C'est à la suite de l'appel à la mobilisation lancé par les porte-paroles d'un pays en colère que plusieurs centaines d'hommes et de femmes ont convergé, un beau jour de septembre 1970, vers l'église du village de Sainte-Paule, transformée pour l'occasion en agora régionale. Gonflées à bloc, les personnes présentes ont convenu de cesser de collaborer au déclin de leurs villages. Plus encore: plutôt que d'adopter une approche strictement défensive, elles ont décidé de mettre en œuvre une série de propositions visant à relancer l'utopie concrète des villages agroforestiers. C'est ainsi qu'est née la première d'une série d'«Opérations Dignité», qui ont débouché sur des initiatives de réappropriation collective des lieux de développement des localités.

De la résistance rurale à la transition écologique

La suite de l'histoire est moins connue. Moins lumineuse. Malgré les efforts déployés par les porteurs initiaux, ce sont l'in-

différence des pouvoirs publics et la puissance des intérêts privés qui ont fini par prévaloir. Il est difficile de gagner une guerre d'usure lorsque l'on est sans ressources. Certes, ces paroisses de l'arrière-pays n'ont pas été fermées. Mais elles ont dû composer jusqu'ici avec les effets de leur dévitalisation progressive, c'est-à-dire moins d'habitation du territoire et davantage d'extraction des ressources.

Les choses pourraient cependant changer. L'étau de la crise écologique, qui se resserre de plus en plus sur l'ensemble des sociétés du monde, modifie la donne et ouvre de nouvelles possibilités. Au Québec comme ailleurs, un impératif de transition écologique est à l'ordre du jour et jette un nouvel éclairage sur des modèles d'organisation économique susceptibles d'inspirer de nouvelles manières de vivre, de produire et d'habiter. Cela est d'autant plus vrai pour les modèles ayant déjà développé une sensibilité écologique avant l'heure, comme c'est le cas dans plusieurs villages du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, mais aussi de l'Abitibi. Là, sans le vouloir, des aspects de la transition écologique à venir ont été expérimentés. La réappropriation collective des richesses naturelles, le développement d'«écovillages» agroforestiers, l'institution de coopératives de service et la mise en place d'une économie de circuits courts sont autant de projets associés à la transition qui ont déjà une histoire prête à être reprise et poussée plus loin. En fait, c'est tout le modèle d'habitation du territoire imaginé et développé par des villages agroforestiers québécois qui redevient aujourd'hui pertinent. Alors que ce modèle a rencontré d'importantes limites qui l'ont relégué aux marges, s'en ressaisir politiquement aujourd'hui serait susceptible de faire éclore tout le potentiel dont il est porteur.

Disons d'abord que ce modèle a mis de l'avant une conception et des pratiques de l'économie renouant avec le sens premier de ce terme. Avant qu'elle ne soit considérée comme séparée de la société, l'économie désignait les règles d'aménagement d'un milieu de vie respectant ses particularités et ses limites naturelles. D'où le fait que le terme *oikos*, qui signifie le

«domaine» en grec, soit à l'origine aussi bien de l'économie que de l'écologie. Dans ses versions les plus radicales, la transition écologique ne dit rien d'autre.

Habitation contre extraction

Cette conception de l'économie a été expérimentée durant plusieurs décennies dans des villages de l'arrière-pays. Elle s'est concrétisée par l'adoption de pratiques d'aménagement du territoire basées sur la diversité et la pérennité des richesses naturelles. Opposée à la logique extractiviste, elle a davantage visé à mettre en valeur des ressources assurant la viabilité des établissements et des milieux de vie. Un exemple: plutôt que d'exploiter la forêt sur la base des besoins de la grande industrie, elle a mis l'accent sur des pratiques de récolte respectueuses des écosystèmes forestiers apparentées à du «jardinage» de la forêt. L'une des principales revendications des Opérations Dignité a d'ailleurs consisté à obtenir les moyens nécessaires pour l'établissement de plusieurs centaines de fermes forestières dans l'arrière-pays. Des villages entiers auraient pu développer ainsi une autre économie de la forêt¹, axée davantage sur les caractéristiques biophysiques des établissements. Des porte-paroles comme Léonard Otis, producteur forestier et auteur d'*Une forêt pour vivre* (Éd. Pleine lune, 2001), ont montré tout le potentiel de cette formule pour la relance de régions entières. Dans le contexte de la transition écologique, cette avenue présente plus d'intérêt que jamais.

D'autre part, il est une autre raison forte pour laquelle les collectivités de l'arrière-pays pourront contribuer à la transition écologique: elles ont l'expérience d'une vie économique dont l'un des piliers était les coopératives de services et les organismes de gestion en commun. Des coopératives agricoles aux coopératives forestières, en passant par les coopératives d'épargne et d'alimentation, plusieurs villages agroforestiers ont valorisé les formes d'organisation misant sur le commun. En plus de souder l'économie au territoire, ces formes ont favorisé l'engagement actif des membres des collectivités dans la prise de décisions et la planification des activités. Dans le cas de l'épargne, ces coopératives ont permis aux habitants d'avoir accès à une source de financement adaptée aux caractéristiques des projets locaux et reposant sur des relations à long terme.

Pour un «écosocialisme d'ici»

Le Québec dispose ainsi d'un patrimoine d'expériences qui s'accordent clairement avec les visées de l'«écocitoyenneté». Parmi ces expériences propres au pays réel, celles qui ont été menées dans certaines régions rurales sont très peu connues. Et encore moins discutées et mises à contribution. D'une manière générale, les débats sur la transition écologique au Québec ne font encore que très rarement référence aux initiatives inspirantes qui se sont déroulées en région. Il s'agit d'un problème pour au moins deux raisons.

D'abord, il sera difficile de proposer un changement pérenne des rapports entre économie et écologie sans le concours des ruraux. Se priver de leur expérience du territoire et des manières alternatives de l'habiter qu'ils ont développées équivaldrait à naviguer à vue et à implanter ici des modèles définis ailleurs. Nous aurons aussi besoin d'ancrages historiques et géographiques pour fabriquer un «écosocialisme d'ici», pour paraphra-

ser Fernand Dumont. Parce qu'elle sera exigeante, la transition écologique nécessitera l'apport de ceux et celles qui défendent depuis longtemps l'appartenance à cette terre de forêts, de lacs et de rivières. Il est entendu que cela inclut de fait les Premières Nations.

L'absence des régions dans les débats sur l'avenir de la société écologique est problématique pour une autre raison. Cela repousse le moment où des mesures destinées à soutenir une reconquête du territoire et de l'écosystème devront être mises de l'avant. Alors que les politiques publiques ont jusqu'ici favorisé la concentration démographique dans les grands centres, d'un côté, et l'extraction massive de ressources naturelles, de l'autre, elles seront appelées à épauler le développement de collectivités rurales tirant bénéfice des richesses naturelles. Des politiques favorisant le redéploiement d'établissements agroforestiers dans l'arrière-pays québécois, la mise sur pied d'une politique de l'agriculture et de la foresterie artisanales et la décentralisation de la gestion des ressources naturelles constitueraient un bon début. Il s'agira d'être inventifs et audacieux. La transition constitue une excellente occasion de reformuler un projet d'habitation faisant le pont entre les expériences passées et les aspirations actuelles à vivre autrement. Entre le passé et l'avenir de la société. ©

1. Voir à ce sujet le dossier «Dans un Québec cassé en deux... (suite V) habiter la forêt», *Relations*, n° 598, mars 1994. En ligne dans la collection numérique de BAnQ. Voir: <banq.qc.ca>.

